



CHIENS GUIDES PARIS
pour aveugles et malvoyants

BILAN D'ACTIVITE

2014

**École de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de
Paris et de la Région Parisienne**

105, avenue de Saint-Maurice – 75012 Paris
www.chiensguidesparis.fr – Tél. : 01 43 65 64 67

Assemblée
Générale
23 juin 2015

TABLE DES MATIERES

I. ORGANISATION	3
I.A. LA GOUVERNANCE	3
I.B. LE PERSONNEL	4
I.B.1. EQUIPE.....	4
I.B.2. FORMATIONS	4
I.C. LES BÉNÉVOLES	5
II. BILAN TECHNIQUE	6
II.A. LES DEMANDES DE CHIENS GUIDES	6
II.A.1. LES CHIFFRES.....	6
II.A.2. PRISE EN CHARGE EN LOCOMOTION	7
II.A.3. PRISE EN CHARGE PAR L'ORTHOPTISTE.....	7
II.B. L'ÉLEVAGE	8
II.B.1. PROTOCOLE D'ÉVEIL ET CERTIFICATS.....	8
II.B.2. CHEPTEL DES REPRODUCTEURS	9
II.B.3. BILAN PRODUCTION	9
II.C. LES FAMILLES D'ACCUEIL	10
II.C.1. MISSION ET RECRUTEMENT DES FAMILLES D'ACCUEIL	10
II.C.2. CHIFFRES.....	11
II.C.3. PRISE EN CHARGE DES FAMILLES D'ACCUEIL.....	11
II.D. LES CHIENS RÉFORMÉS ET/OU RÉORIENTÉS	11
II.E. SOINS VÉTÉRINAIRES ET PROTOCOLES SANITAIRES	12
II.F. L'ÉDUCATION	12
II.F.1. L'ORGANISATION.....	12
II.F.2. LE CERTIFICAT	13
II.G. LES REMISES	13
II.H. LE SUIVI	14
II.H.1. SUIVI DE L'ÉQUIPE.....	14
II.H.2. LES RETRAITES.....	16
II.H.3. LES DEMANDES DE RENOUELEMENT.....	16
II.I. LE LIEN AVEC LES MILIEUX SPÉCIALISÉS	17
II.I.1. SENSIBILISATIONS DANS LES MILIEUX SPÉCIALISÉS	17
II.I.2. PARTICIPATION AUX RECHERCHES	18
III. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE RECHERCHE DE FONDS	19
III.A. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	19
III.B. VISITES DE L'ÉCOLE DE PARIS	19
III.C. PARTENAIRES, PARRAINAGES ET MÉCÉNATS	20
III.C.1 ENTREPRISES.....	20
III.C.2 CLUBS SERVICES	20
III.C.3 ASSOCIATIONS	20
III.D. SALONS ET STANDS	20
III.E. SENSIBILISATIONS	21
III.E.1 EN ENTREPRISES	21
III.E.2 DANS LES ÉCOLES	21
III.F. LES MÉDIAS	21
III.G. LA COLLECTE	21
III.H. CONTRIBUTION A LA FFAC	21
IV. TRAVAUX	22
IV.A. TRAVAUX SUR LE SITE DE PARIS	22
IV.B. POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE SITE DE BUC	22

I. ORGANISATION

I.A. LA GOUVERNANCE

Composition du conseil d'administration à la suite de l'assemblée générale de juin 2014

Bureau :

Président : Monsieur Joaquin ROMERO

Vice-président : Monsieur Olivier BENARD

Secrétaire générale : Madame Dominique LADEVIE

Trésorier : Monsieur Alain GUILLERM

Trésorier adjoint : Monsieur Jacques RISSE

Administrateurs/rices :

Madame Anne-Sylvie ABOMNES

Madame Frédérique BEURAIN

Monsieur Jacques BOUNIOL

Docteur Michel KLEIN

Madame Julie LADO

Monsieur Dominique LEMAITRE

Monsieur Jacques MANDORLA

Monsieur Philippe-Alexandre MATHIEU

Monsieur Antoine MORENO

Madame Olivia PRADO DE LA HOGUE

Membres partenaires

Monsieur Yves DEVAUX (CRAMIF)

Monsieur Michel ROSSETTI (FFAC)

Octobre 2014 :

- Décès de M. Jacques Bouniol
- À la suite de la démission de M. Guillerm de son poste de trésorier, nomination d'un nouveau trésorier, M. Risse et d'un nouveau trésorier adjoint Mme Beurain.

Décembre 2014 : démission de 3 administrateurs sortants en 2015 (Dr vétérinaire Michel Klein, M. Mandorla et M. Mathieu)

I.B. LE PERSONNEL

I.B.1. EQUIPE

Au 31 décembre 2014, l'équipe se compose :

Un directeur général

Pôle élevage et familles d'accueil :

Une directrice technique

Une éducatrice référente famille d'accueil

Un référent élevage

Cinq moniteurs

Une assistante technique

Une secrétaire administrative

Pôle éducation, remises et suivi :

Une directrice technique

six éducateurs (dont 2 référents)

quatre éducateurs en formation

Trois moniteurs

Trois instructeurs en locomotion, dont un en formation

Trois animaliers en semaine

Deux animaliers le week-end

Une psychologue (vacataire)

Une orthoptiste (vacataire)

Entretien :

Un agent de service intérieur

Pôle administratif :

Une standardiste

Trois secrétaires administratives

Un comptable

Pôle communication :

Un responsable de la communication et de la collecte

I.B.2. FORMATIONS

- Trois éducateurs en cours de formation à la FFAC
- Une VAE à la FFAC (diplôme d'éducateur)
- Formation continue, école vétérinaire ENVA session Docteur Bedossa/ Docteur Thiteux : analyser et réorienter des comportements. 3 sessions.
- Participation aux journées de formation continue de l'AILDV (Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficiences Visuelles)
- Formation Jacinthe Bouchard. Diplôme d'entraîneur et spécialiste en comportement animal.
- Formation continue FFAC :
 - « Surdi-cécité et chien guide »
 - « formation Clicker »

- Formation des tuteurs : 2 sessions validées, suite en 2015.
- Formation d'instructeur en locomotion de septembre 2014 à juin 2015.
- Cours d'anglais
- Participation au congrès international des écoles de chiens guides au Japon

I.C. LES BÉNÉVOLES

L'aide régulière ou ponctuelle des bénévoles est indispensable pour l'école de Paris

Des familles qui accueillent nos chiens :

- **Les familles d'accueil** prennent en charge les chiots jusqu'à leur entrée en éducation.
- **Les familles relais** interviennent ponctuellement pour relayer les familles d'accueil, assurer des périodes de convalescence,...
- **Les familles d'élevage** accueillent nos reproducteurs
- **Les familles de retraite** assurent le bien-être des chiens guides à la retraite.

Des bénévoles participent à la vie de notre association : tâches administratives, accompagnement des détenteurs individuelles ou collectives, trajets chez le vétérinaire, soins des chiens, participations aux sensibilisations et aux diverses manifestations (journée portes ouvertes, salons, etc.), travaux d'entretien ,...

II. BILAN TECHNIQUE

II.A. LES DEMANDES DE CHIENS GUIDES

Toutes les demandes sont reçues et étudiées en comité d'attribution. Celui-ci est composé d'une équipe pluridisciplinaire : directeur général, directrice technique responsable de l'éducation des remises et du suivi, éducateurs référents du suivi, orthoptiste, psychologue et instructrices en locomotion.

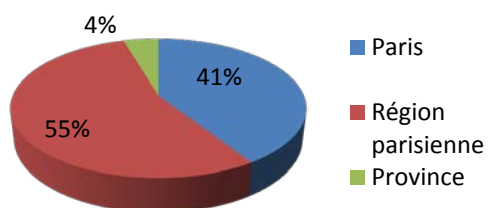
Depuis le 1^{er} janvier 2014, il est présidé par le docteur vétérinaire Dominique Grandjean, Colonel des pompiers de Paris.

II.A.1. LES CHIFFRES

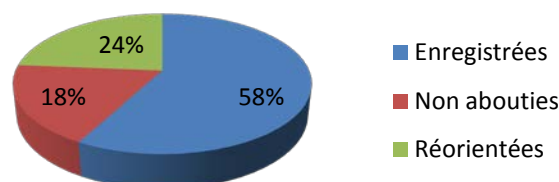
En 2014 : **38 premières demandes et 40 renouvellements ont été formulés.**

38 Premières demandes exprimées en 2014	
22 demandes enregistrées	<ul style="list-style-type: none">• 96% Paris et région parisienne (41% Paris, 55% RP)• 4% en province
9 réorientées vers d'autres structures	
7 non abouties	

Répartition géographique des premières demandes enregistrées en 2014

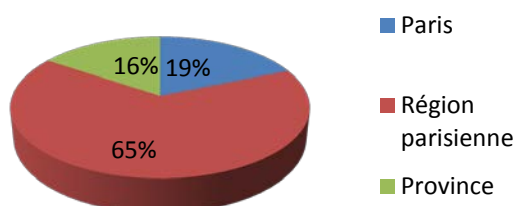


Décisions du comité concernant les premières demandes exprimées en 2014

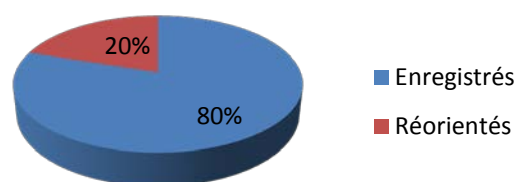


40 demandes de renouvellement formulées en 2014	
32 demandes enregistrées	<ul style="list-style-type: none">• 84% Paris et région parisienne (19% Paris, 65% RP)• 16% en province
8 réorientées vers d'autres structures	

Répartition géographique des renouvellements enregistrés en 2014



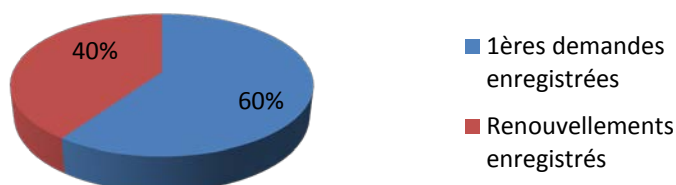
Décisions du comité concernant renouvellements formulés en 2014



En 2014 : 54 demandes ont été enregistrées par le comité. (24% de personnes malvoyantes)

Situation cumulée des 104 demandes enregistrées en attente au 31/12/2014
<ul style="list-style-type: none">• 62 premières demandes• 42 renouvellements

Demandes en attente au 31/12/2014



II.A.2. PRISE EN CHARGE EN LOCOMOTION

Les instructrices en locomotion, évaluent toutes les demandes enregistrées et mettent tout en œuvre pour porter le potentiel de chaque demandeur à son maximum.

Elles transmettent les informations nécessaires aux éducateurs pour les remises et peuvent intervenir dans le cadre du suivi.

25 Évaluations pour les premières demandes
<ul style="list-style-type: none">• 5 ont nécessité un accompagnement• 12 ont bénéficiée d'une prise en charge en locomotion par l'école• 2 ont été réorientées• 6 n'ont pas nécessité de prises en charge après évaluation

22 Évaluations pour les demandes de renouvellement
<ul style="list-style-type: none">• 7 ont nécessité un accompagnement• 7 ont bénéficié d'une prise en charge en locomotion par l'école• 2 ont été réorientées• 6 n'ont pas nécessité de prises en charge après évaluation

II.A.3. PRISE EN CHARGE PAR L'ORTHOPTISTE

Une orthoptiste, vacataire, reçoit toute les personnes malvoyantes dont la demande est enregistrée (environ 1/3 des demandes en 2014). Les bilans effectués par l'orthoptiste, permettent d'apprécier objectivement la vision fonctionnelle du futur maître de chien guide lui permettant de prendre conscience de ses gênes visuelles (des aides optiques peuvent être envisagées).

Elle peut aussi intervenir dans le cadre du suivi.

II.A.4. PRISE EN CHARGE PAR LA PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Une psychologue clinicienne, vacataire reçoit toutes les demandes. Elle évalue, avec la directrice technique le bienfondé de la demande, accompagne la personne déficiente visuelle lors du renouvellement et en relation avec l'équipe du suivi participe à la préparation à la retraite.

II.B. L'ÉLEVAGE

II.B.1. PROTOCOLE D'ÉVEIL ET CERTIFICATS

L'équipe du pôle élevage est composée de :

- 1 directrice technique qui partage son temps entre le pôle élevage et le pôle famille d'accueil (Congé maternité de septembre à janvier),
- 1 référent (prise de fonction en milieu d'année),
- 2 moniteurs (un formé en interne et un en cours de formation)

Cette équipe est en charge de l'éveil et de la socialisation précoce des chiots :

- Le Suivi des portées

Mise en place journalière et individualisée du programme d'éveil et de stimulation (éveil auditif, visuel, socialisation inter et intra-spécifique, sorties en ville, au métro....) et soins apportés aux chiots (apprentissage de la gamelle, brossage, manipulations, ...),

- L'évaluation du chiot :

Des tests d'aptitude passés à des périodes cruciales de son développement permettent de déterminer son caractère et ses aptitudes au travail avant de le placer dans la famille d'accueil la plus adéquate ou de décider de le réformer ou le réorienter.

- La sélection et le suivi des reproducteurs :

L'École de Chiens guides de Paris possède son propre élevage avec une grande diversité de races afin d'aller plus loin dans sa réponse personnalisée aux besoins des personnes déficientes visuelles.

Avant d'être sélectionné à la reproduction, chaque lice ou étalon passe un certificat d'aptitude de mise à la reproduction « Chien Guide ». Ce test s'appuie sur une grille de 32 items établis en collaboration avec l'école d'Angers et le CESECAH¹.

Ce certificat répond à des attentes comportementales, morphologiques et d'absence de tares héréditaires.

En 2014, l'école de Paris a utilisé deux mâles du CESECAH à deux reprises (soit 4 saillies).

Le CESECAH a utilisé à trois reprises un mâle appartenant à l'école de Paris pour des saillies

Nos reproducteurs sont placés en famille d'élevage en dehors des périodes de reproduction. Un suivi mensuel est effectué auprès de leur famille.

Les femelles sont accueillies à l'école trois semaines avant la mise-bas, afin qu'elles s'approprient pleinement les lieux pour s'y sentir à l'aise « comme à la maison ». Une grande attention est accordée à leur bien-être ainsi qu'à leurs chiots, auxquels elles transmettent leurs émotions.

¹ CESECAH : Centre d'Étude de Sélection et d'Élevage pour Chiens guides d'Aveugles et autres Handicapés.

II.B.2. CHEPTEL DES REPRODUCTEURS

Au 31 décembre 2014, l'école possède 10 reproducteurs :	
8 lices	<ul style="list-style-type: none">• 4 labradors• 3 goldens (dont une en cours de sélection)• 1 flat coated
2 étalons	<ul style="list-style-type: none">• 2 goldens

Courant 2014, 3 lices ont été mises à la retraite (2 flat coated et 1 Labrador).

Il est prévu de sélectionner 5 à 6 reproducteurs en 2015 en prévision des mises à la retraite et pour accroître le cheptel.

II.B.3. BILAN PRODUCTION

- Naissances à l'École de Paris :

L'École de Paris a produit 35 chiots (16 femelles et 19 mâles) au cours de l'année 2014.

Race	M	F	Au 31/12 nursérie	Au 31/12 famille	Au 31/12 éducation	Au 31/12 réformé
Labrador x Golden	4	4	0	6	0	2
Golden	4	4	0	8	0	0
Labrador	11	8	0	18	0	1
Total	19	16	0	32	0	3

- Achats et dons extérieurs :

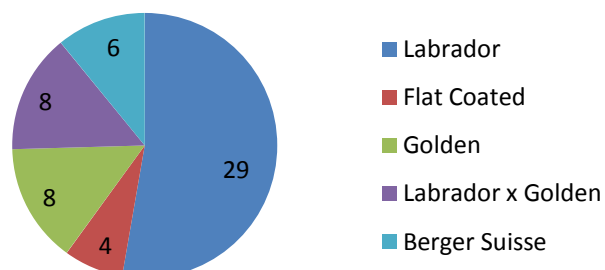
10 chiots provenant d'élevages extérieurs

10 chiots du CESECAH

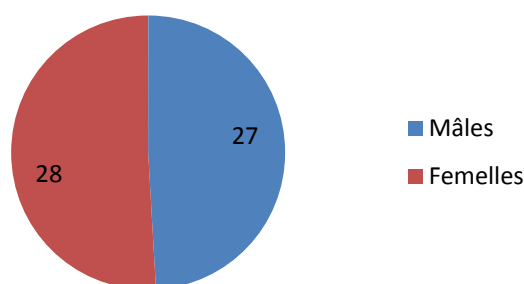
Race	provenance	sexe	Au 31/12 nursérie	Au 31/12 famille	Au 31/12 éducation	Au 31/12 réformé
Berger blanc suisse	Élevage extérieur	3 M 3 F	0	5	0	1
Flat coated	Élevage extérieur	2 M 2 F	0	4	0	0
Labrador	CESECAH	3 M 7 F	0	10	0	0
Total		8 M 12 F	0	19	0	1

▪ Répartition :

Répartition par race des 55 chiots
<ul style="list-style-type: none">• 29 Labradors• 8 Golden retrievers• 8 Croisés Labrador, Golden• 6 Bergers Suisses• 4 Flats



Répartition par sexe des 55 chiots
<ul style="list-style-type: none">• 28 femelles• 27 mâles



II.C. LES FAMILLES D'ACCUEIL

II.C.1. MISSION ET RECRUTEMENT DES FAMILLES D'ACCUEIL

Le rôle de la famille d'accueil est primordial : c'est une importante mission de socialisation et d'éducation, qui va conditionner les aptitudes du futur chien guide. Par cette action bénévole, les familles contribuent concrètement à l'action de l'école, pour offrir des chiens guides de qualité, au caractère souple, social et équilibré.

Une prise en charge efficace des familles d'accueil garantie

- **la maîtrise du coût** d'un chien guide avec une sélection le plus tôt possible des chiots ayant le meilleur potentiel pour passer l'intégralité des étapes du programme d'éducation ;
- **la qualité de nos futurs chiens guides**, avec un suivi régulier en séance collective ou individuelle, à domicile ou à l'école

Afin de recruter de nouvelles familles, **12 réunions d'information** exposant les différentes missions de la famille et ses engagements ont été organisées en 2014.

Un dossier de candidature est remis à l'issue de cette réunion pour permettre de préciser le futur contexte de vie du chiot et ainsi déterminer au mieux l'attribution.

II.C.2. CHIFFRES

Au 31/12/2014 **88 chiots étaient placés en famille**

72 nouvelles familles ont rejoint l'école dans le courant de l'année

Du fait du fort taux de fidélisation et de l'arrivée importante de nouvelles familles, il a fallu revoir les protocoles d'attribution afin de ne pas laisser ces dernières de côté, au risque de perdre leur candidature. Nous avons fait le choix de les faire rentrer dans le circuit en faisant patienter les familles ayant déjà vécu l'expérience avec un ou plusieurs chiens.

Ces anciennes familles continuent à nous aider lorsque nous souhaitons placer le chien pour un temps limité afin de mettre en place un travail spécifique pas toujours réalisable dans sa famille.

Il est aussi proposé aux nouvelles familles de vivre une ou plusieurs expériences en tant que famille relais.

II.C.3. PRISE EN CHARGE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Une prise en charge efficace des familles d'accueil garantie qualité de nos futurs chiens guides ainsi que la diminution des coûts.

Le suivi des familles d'accueil est assuré par :

- 1 directrice technique qui partage son temps entre le pôle élevage et le pôle famille d'accueil (Congé maternité de septembre à janvier)
- 1 référent : éducateur diplômé (Congé maternité de mars à octobre 2014)
- 2 moniteurs formés en interne (1 moniteur en arrêt maladie de juin 2014 à ce jour)
- 1 moniteur ayant débuté en janvier 2014

▪ Remise du chiot à domicile :

Un rendez-vous d'environ 2 à 3 heures permet un entretien :

- théorique sur la connaissance d'un chiot, futur chien guide,
- pratique autour du chiot (protocole de soins d'hygiène, sortie dans le quartier afin de mettre en place différents apprentissages, sortie sur le lieu de détente, ...).

▪ Réunions de travail collectives ou individuelles:

De 3 mois à 6-7 mois à une fréquence d'une fois par mois au minimum, elles permettent d'évaluer le comportement du chiot et assurent la formation des familles d'accueil tout en mettant en place les divers apprentissages.

Des réunions d'obéissance sont organisées une fois par mois (chiots d'âge différents).

▪ Stages d'adaptation et d'évaluation du chiot :

Les stages qui débutent à l'âge de 8-9 mois, permettent un détachement progressif pour la famille d'accueil et une adaptation à la vie en chenil pour le chiot. Durant ce stage, un contrôle de la socialisation et des acquis est effectué, de nouveaux apprentissages sont mis en place. Chaque moniteur a en charge 3 chiots pour une durée 5 jours. Il est possible d'alterner ces stages avec des séances de travail collectives ou individuelles.

II.D. LES CHIENS RÉFORMÉS ET/OU RÉORIENTÉS

Les Causes de réforme : Le chien ne remplit pas les conditions physiques nécessaires ou manifeste des comportements incompatibles avec sa mission de chien guide.

39 chiens ont été reformés avant leur entrée en éducation en 2014.

- 26 pour causes comportementales
- 8 pour des raisons de santé

Ces chiens peuvent être réorientés en fonction de leurs aptitudes (chien visiteur, chien de recherche, etc.) ou être proposés à l'adoption.

La réorientation demande plus de temps à l'éducateur ; temps dont il ne dispose pas.

En 2014, un chien a été placé en tant que chien thérapeutique dans une maison de retraite.

Chaque moniteur-éducateur est en charge de l'adoption de son chien ainsi que de son suivi sur le terrain. La secrétaire technique, rassemble tous les questionnaires dans un classeur consultable et elle se charge des démarches administratives (certificat de cession, ...).

II.E. SOINS VÉTÉRINAIRES ET PROTOCOLES SANITAIRES

- La clinique Wagranelle (17^{ème} arrondissement de Paris)

assure le suivi des futurs chiens guides et des chiens guides en activité et s'occupe de la prévention du vieillissement du chien dans l'objectif de sa mise à la retraite)

En outre, la clinique travaille avec l'école dans l'élaboration de ses protocoles sanitaires concernant l'hygiène des chenils (protocole de nettoyage et de désinfection) et les protocoles de soins des chiens (vaccination, vermifugation, ...) et chirurgies diverses.

Un vide sanitaire est réalisé une fois par an sur 10 jours.

Pour les chirurgies orthopédiques, la clinique fait appel à un vétérinaire référent.

- Ecole vétérinaire de Maisons Alfort :

Une convention avec le centre Alform (centre de rééducation fonctionnelle pour chiens) nous permet de bénéficier de tarifs préférentiels (croquettes diététiques et soins) . Nos chiens retraités ou accidentés, atteints de troubles d'origine musculo-squelettiques peuvent ainsi bénéficier des techniques de rééducation et récupérer de la motricité.

En 2014, un chien retraité a ainsi pu bénéficier de ces soins.

II.F. L'ÉDUCATION

37 chiens sont entrés en éducation en 2014.

6 chiens sont rentrés en éducation dans le cadre du suivi.

7 chiens ont été reformés en cours d'éducation :

- 2 pour des raisons de santé
- 5 pour des raisons comportementales

Chaque moniteur et éducateur a en charge 3 chiens. En 2014, en moyenne, les chiens ont passé leur certificat au cours de leur 6^{ème} mois d'éducation.

II.F.1. L'ORGANISATION

Durant l'année :

4 animaliers (3 ETP) ont pris en charge l'accueil et le bien-être des chiens en l'absence des moniteurs et éducateurs, les soirs, les week-ends et les jours fériés.

Ils apportent attention, détente, sortie au bois, soins,... A 21h30, ils rentrent tous les chiens dans leurs box de nuit chauffés disposant de couchage surélevés.

2 moniteurs ont mis en place les bases de l'éducation :

En permettant au chien qui arrive à l'école d'aborder l'éducation dans les meilleures conditions, ils mettent en place les apprentissages nécessaires à la gestion de l'environnement, des trajets, du port du harnais, et des recherches d'objectifs.

6 éducateurs ont mis en place les apprentissages permettant au chien de transposer, généraliser ses acquis de pré-éducation, abordent le travail d'obstacle et la responsabilisation par un travail sous bandeau.

5 futurs éducateurs en cours de formation

II.F.2. LE CERTIFICAT

Au cours de l'année 2014, 37 chiens guides ont obtenu leur certificat d'aptitude au guidage, répondant aux items nationaux définis par la fédération nationale, et aux items spécifiques liés à l'environnement parisiens.

Le certificat comporte :

- des épreuves au harnais en milieu urbain parisien,
- des épreuves au harnais dans les transports en commun aux heures de pointe,
- des épreuves d'évitement d'obstacles,
- des épreuves d'assouplissement et obéissance.

L'éducateur et son chien évoluent sur un trajet inconnu, jamais pratiqué. Ils sont évalués par la directrice technique et/ou le référent de l'éducation.

II.G. LES REMISES

L'éducateur prend en charge la formation des maîtres de chiens guides dans le cadre de leur stage de remise à l'école puis à domicile.

Le stage de remise est basé sur une progression de travail qui s'inscrit dans une durée variable, les adaptations sont définies par l'équipe éducative et rééducative pour répondre à des besoins ou des limites particulières :

- Dans la majorité des cas, un stage intensif de 15 jours à l'école, en internat, alternant pratique et théorie.
- Un stage plus étalé dans le temps et/ou directement à domicile.
- Un stage séquencé en 3 étapes de 3 jours à l'école pour les personnes malvoyantes.

L'éducateur accompagne l'équipe le temps nécessaire afin de transposer les acquis dans la vie quotidienne du nouveau maître : domicile, travail, etc.

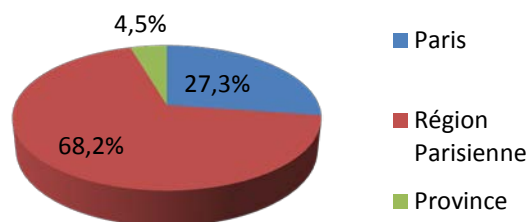
Le travail à domicile est basé sur la mise en place des principaux trajets réguliers (4 en moyenne).

Le stage de remise se termine par un trajet de certification du maître et du chien. Il permet de valider les acquis.

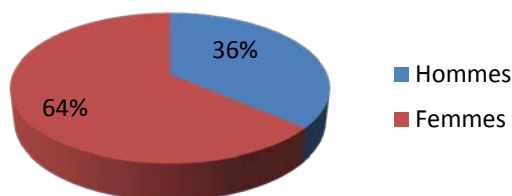
Une journée de travail un mois après la fin du stage conclut ce travail et permet, après validation de tous, de signer le contrat qui lie l'Ecole de Paris et le maître de chien guide.

En 2014 : **44 remises (équipes maitre/chien guide formées)**
 18 premières demandes
 26 renouvellements
46 personnes déficientes visuelles ont suivi un stage de remise
37 nouveaux chiens ont été certifiés et remis dans l'année

Répartition géographique des 44 remises
<ul style="list-style-type: none"> • 12 sur Paris (27,3%) • 30 en région parisienne (68,2%) • 2 en province (4,5%)



Répartition par genre
<ul style="list-style-type: none"> • 16 hommes • 28 femmes • Pas de remise à un couple (un chien pour 2)



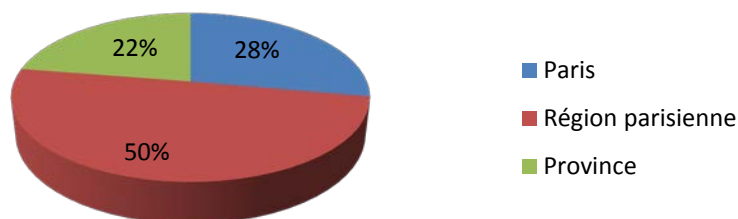
II.H. LE SUIVI

II.H.1. SUIVI DE L'ÉQUIPE

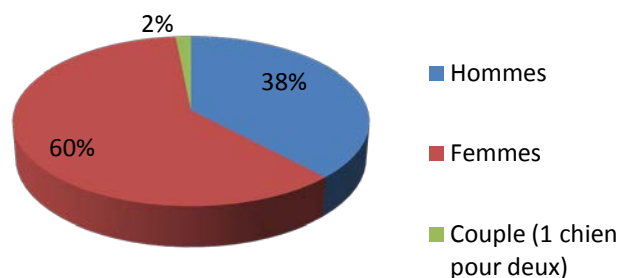
Les 6 premiers mois, le suivi est assuré par **l'éducateur du chien ou celui qui a effectué la remise**

Après les 6 premiers mois, **deux éducateurs spécialisés** , assurent le suivi des chiens remis, en activité puis en retraite.

Répartition géographique des 316 chiens guides en activité au 31 décembre 2014		
Paris	88	(28%)
Région parisienne	157	(50%)
province	71	(22%)



Répartition par genre
<ul style="list-style-type: none"> • 38% hommes • 60% femmes • 2% couples (un chien pour 2)



Pour permettre la promptitude de la réponse dans le cadre du suivi, la proximité géographique est indispensable. L'École de Paris propose la réorientation des demandes de renouvellement provinciales, vers les écoles géographiquement plus proches.

En 2014 : 8 demandes de renouvellement ont été réorientées vers d'autres écoles.

Le suivi offert par l'École de Paris se présente sous plusieurs aspects :

- **Intervention à la demande**, qui peut être motivée par une étude de trajet, un problème de santé, de comportement du chien ou un point d'apprentissage.
60 personnes déficientes visuelles ont fait appel à l'école en 2014, 98 séances de suivi leur ont été consacrées
- **Formation continue**, avec un programme et des thèmes adaptés, en fonction des besoins, des âges des chiens, et des environnements. Ce sont les « journées de perfectionnement ».
92 maîtres de chiens guides ont participé aux journées de perfectionnement dont 47 pour une préparation à la retraite
- **Organisation gratuite** d'une détente individuelle ou collective avec des bénévoles accompagnateurs pour permettre aux personnes déficientes visuelles d'offrir à leur chien guide la possibilité de s'ébattre en toute sécurité dans le bois de Vincennes.
Une quarantaine de chiens guides profitent de cette organisation par semaine.
- **Possibilité d'accueillir ponctuellement** à l'école dans les meilleures conditions un chien guide ou d'organiser son placement en famille relais en cas d'indisponibilité de son maître.

30 personnes déficientes visuelles ont fait appel à l'école

- 10 chiens guides pris en charge pendant l'indisponibilité incontournable de leur maître (durée totale de 84 semaines)
- 20 chiens guides pris en charge durant des périodes de congés de leur maître (durée totale de 58 semaines)
- **Possibilité d'assurer un relais médical** en proposant un lieu d'accueil et une prise en charge des soins lourds, par nos professionnels. Les frais vétérinaires des chiens accueillis ne sont pas pris en charge par l'École de Paris, mais par les mutuelles.
8 chiens guides ont été pris en charge à l'école pour un suivi vétérinaire adapté (durée totale de 44 semaines)

L'équipe en charge du suivi peut orienter les maîtres de chiens guides vers les membres de l'équipe pluridisciplinaire de l'école de Paris : bénévoles, animaliers, vétérinaires, éducateurs, instructeurs en

locomotion, psychologue ou orthoptiste peuvent intervenir pour offrir une réponse adaptée aux besoins de chacun.

Durant l'année :

- 14 Maîtres de chiens guides ont bénéficié de l'intervention d'instructrices en locomotion, dans le cadre du suivi (Étude de trajet, modification ou découverte d'environnement) et 9 dans le cadre de la préparation au vieillissement de leur chien.
- 8 maîtres de chiens guides ont bénéficié de l'accompagnement de la psychologue dans le cadre du suivi ou la préparation à la retraite.
- 4 maîtres de chiens guides malvoyants ont bénéficié de bilan, conseils et aides optiques de l'orthoptiste, afin de gérer au mieux les fluctuations de leurs capacités visuelles.

En 2014 « la journée pour mon chien guide », véritable journée de formation continue. 80 équipes (maître et chiens guides) ont participé aux ateliers proposés et assisté à la conférence du professeur d'éthologie Bertrand Deputte, « le monde sensoriel du chien »

II.H.2. LES RETRAITES

Une préparation au vieillissement, au renouvellement et à la retraite des chiens guides jusqu'à la fin de vie est systématique. Cette étape est chronophage car demande une prise en charge très personnalisée et des déplacements.

La problématique du vieillissement des chiens guides à Paris est réelle, et ne permet malheureusement pas à tous les maîtres de chiens guides de proposer un accueil adapté aux besoins de leur chien vieillissant : disposer de temps (la présence et l'attention sont l'apport vital à l'équilibre émotionnel de tout chien guide), disposer d'un jardin, ne pas avoir d'escaliers pour accéder au lieu de vie de la famille.

L'école de chien guide de Paris, à travers son équipe du suivi, accompagne systématiquement et progressivement les maîtres de chien guide à gérer au mieux le vieillissement de leur chien et les conditions d'accueil en retraite.

Les chiens guides parisiens sont en retraite entre 10 et 11 ans.

20 chiens ont été mis à la retraite en 2014		
10	ont été placés par l'école en famille de retraite	(50%)
5	ont été accueillis par un proche de leur maître	(25%)
5	sont restés chez leur maître	(25%)

Les éducateurs chargés du suivi, le maître, la famille de retraite et les vétérinaires sont en lien pour gérer le vieillissement des **72 chiens guides de l'école de Paris en retraite (au 31/12/2014)**

II.H.3. LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT

Les éducateurs en charge du suivi accompagnent les maîtres de chiens guides vers la projection de leur renouvellement. Ils gèrent et anticipent les besoins qu'ils transmettent au comité d'attribution et à la directrice technique en terme de prévisionnel.

Les demandes de renouvellement sont gérées selon le protocole identique aux premières demandes et seront évaluées par le comité d'attribution.

En 2014, les demandes de renouvellement représentent 51% des études du comité d'attribution.
A profil identique, les renouvellements sont prioritaires sur les premières demandes.

II.I. LE LIEN AVEC LES MILIEUX SPÉCIALISÉS

II.I.1. SENSIBILISATIONS DANS LES MILIEUX SPÉCIALISÉS

- Auprès des professionnels :
 - Rencontre et sensibilisation des professionnels des **MDPH**² du 75 et du 94.
 - Journée de sensibilisation pour les rééducateurs du **CPS**³.
 - Intervention et présentation des missions de l'école de chiens guides de Paris à la faculté puis à l'école, auprès des élèves de l'université Paris 5 en **Master Accessibilité**.
 - Sensibilisation auprès des professionnels de **Remora 95**⁴.
 - Information et formation auprès des **pompiers de Paris**.
 - Intervention et présentation « chien guide et malvoyant » au congrès annuel de l'**ARIBa**⁵.
 - Cours et interventions auprès des élèves vétérinaires de l'**ENVA**⁶.
 - Cours et sensibilisation bisannuelle auprès des élèves du diplôme universitaire « **relation homme/chien** ».
 - Intervention au colloque « **Des animaux et des hommes** ».
 - Journée de sensibilisation sur le chien guide auprès du **SIAM 75**⁷.

- Auprès des personnes déficientes visuelles : 6 interventions et 20 permanences à l'AVH :
 - Intervention bisannuelle auprès des patients au centre de rééducation du **CPS**.
 - Sensibilisation annuelle auprès des jeunes DV de l'**IDES**⁸.

² MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

³ CPS : Centre Paris sud, centre de rééducation fonctionnelle pour les personnes déficientes visuelles de Paris et région parisienne

⁴ Remora : service d'accompagnement des personnes déficientes visuelles

⁵ ARIBa : Association francophone des professionnels de basse vision

⁶ ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort

⁷ SIAM : Service d'intégration des enfants déficients visuels

⁸ IDES : Institut d'éducation sensorielle des jeunes déficients visuels

- Intervention auprès des personnes déficientes visuelles de l'association **AAA⁹ de Créteil**.
- Permanences « chien guide », bimensuelles à l'**AVH¹⁰**.

II.1.2. PARTICIPATION AUX RECHERCHES

- Étude et recherche sur le vieillissement cognitif et articulaire des chiens de plus de 8 ans.
- Accessibilité RATP et CCA¹¹ : bilan annuel et point sur les difficultés des chiens guides, projets et problèmes dus à l'électricité.
- Commissions techniques de la FFAC : (Laurence Berthault)
 - Commission scientifique.
 - Commission formation.
 - Commission des directeurs techniques.
- L'étude du CNRS se poursuit : Sébastien Mouret « la notion de travail chez le chien. »

⁹ AAA : Association des Aveugles et Amblyopes

¹⁰ AVH : Association Valentin Haüy

¹¹ CCA : Comité consultatif à l'accessibilité

III. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE RECHERCHE DE FONDS

La communication et la collecte de fonds sont des composantes qui, comme toutes les autres, sont soumises aux règles fondatrices de l'école de probité, d'engagement, de pluridisciplinarité, de déontologie.

Elles doivent avoir comme support la production de trois types d'informations :

- La première concerne notre approche sur et pour l'animal dont nous sommes responsables: l'élevage, l'éducation, le suivi...
- La deuxième se rapporte au travail effectué auprès des personnes déficientes visuelles: les apports interdisciplinaires, comment les personnes vivent elles leurs quotidiens avec leurs compagnons chiens guides.
- La troisième doit faire état de l'immense et indispensable travail effectué quotidiennement par les bénévoles....

Ces informations doivent apporter aux donateurs fidèles ou potentiels une image responsable de l'ensemble des acteurs et de l'activité féconde interne de l'école.

Dès le mois de septembre nous avons pris contact avec quatre sociétés spécialisés. Malgré l'urgence de la situation la décision de s'engager avec les uns plutôt qu'avec les autres n'a pas encore été prise.

Plusieurs éléments retardent notre décision:

- La diversité et le coût des propositions qui nous ont été faites,
- La situation financière préoccupante de l'école,
- L'attente de la décision de la fédération concernant l'aide financière que nous lui avons demandée, etc.

Les actions menées durant cette année sont les suivantes:

III.A. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

III.A.1 LA CÉRÉMONIE DU « BOUQUET »

A Buc, en septembre, la cérémonie du "Bouquet" a marqué la finalisation de toutes les toitures du futur centre d'élevage et d'éducation.

Nos partenaires invités ont pu visiter le chantier et apprécier l'évolution de la construction. Les médias nous ont permis de relayer ce moment chargé d'émotions.

III.A.2 JOURNÉE PORTES OUVERTES (SEMAINE DU CHIEN GUIDE)

Une mobilisation générale de l'école est nécessaire pour la préparation, l'organisation, la préparation et la participation à cette journée. 2500 personnes ont pu bénéficier des animations, démonstrations de travail avec les chiens et stands proposés au grand public. 100 bénévoles ont participé au montage et à la tenue des stands.

Un important contrat de mécénat de compétences a été initié lors de cette journée.

III.A.3 LA CAMPAGNE ACCESSIBILITÉ DE LA FFAC

L'école de Paris était parti prenante des débats organisés au Sénat en avril dans le cadre de la campagne accessibilité de la FFAC et l'ANMCGA.

III.B. VISITES DE L'ÉCOLE DE PARIS

- Mme Marie-Arlette Carlotti, secrétaire d'état chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et Mme Champion, sénatrice de l'Essone ont visité l'école dans le cadre de la parution d'un décret instaurant le certificat d'identification nationale pour les chiens guides issus d'écoles labélisées.

- Mme Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement de Paris accompagnée de Mme Komites Adjointe à la Maire de Paris Conseillère de Paris déléguée auprès de la Maire du 12^e chargée des affaires sociales, de la santé et de la solidarité ont été reçues en février.
- M. Jomier, maire adjoint chargé de la santé et des personnes handicapées accompagné de 2 collaborateurs.
- Les responsables de l'exposition « Chiens et chats » à la Cité des Sciences pour une éventuelle participation
- L'Oréal cosmétique pour la mise en place d'un projet de partenariat
- Tout au long de l'année, nos partenaires et des écoles élémentaires ont visité l'école.

III.C. PARTENAIRES, PARRAINAGES ET MÉCÉNATS

III.C.1 ENTREPRISES

- Natixis assurances :
Accord entreprise : journées solidaires
Parrainage d'un chien guide sur 2 ans
- Caisse des dépôts : parrainage d'un chien guide
- Mutex : participation à une journée du handicap
- La courtoisie française : parrainage d'un chien guide
- Conformia : le produit de la vente d'articles auprès des salariés est reversé à l'école
- OCDE, dons de mobiliers de bureaux pour l'école de Paris et de Buc

III.C.2 CLUBS SERVICES

- Parrainage de chien guide : Lions Autun, Lions Paris Chaillot, Lions Marly Leroy et Louveciennes, Lions Quai d'Orsay, Lions Montigny les 3 Villages (participation de l'école à la prairiale).
- Mise en place d'un partenariat avec le lions club du Chesnay
- Participation au canicross du lions club de Joinville
- Lions de Marines, action en la mémoire de Jacques Bouniol
- Soirée de Gala au cirque Pinder organisée par les Rotary de Barbizon, Evry-corbeil, Maisons-Alfort, Melun, Nogent, Provins et Saint-Maur.

Des contacts ont été pris avec le Rotary de Poissy et les Lions Club : Le Chesnay, Le Bourget/Aulnay-sous-bois, L'Isle-Adam, Enghien-les-bains, Étampes, Poissy Doyen, Blanche de Castille.

III.C.3 ASSOCIATIONS

- Au fil des contes un fil de vie
- Coup de patte

III.D. SALONS ET STANDS

Les salons et les stands permettent à l'école de présenter son travail, de recruter des familles d'accueil et des bénévoles et récolter des dons. C'est aussi l'occasion de prendre contact avec les partenaires présents.

Notons un pic d'activité en septembre du fait de notre présence à la journée des associations de plusieurs communes qui nous accueillent, souvent par le biais des Clubs services.

Présence de l'école sur les salons organisés par la FFAC : Agriculture, Séniors, Autonomic

III.E. SENSIBILISATIONS

III.E.1 EN ENTREPRISES

Pompiers de Paris	Essilor
Malakoff Médéric - journée basse vision	Orange
SNCF	Ge Healthcare
Peugeot St-Ouen	Groupe Mutualiste RATP

III.E.2 DANS LES ÉCOLES

Ces sensibilisations ont lieu tout au long de l'année afin de sensibiliser le jeune public à la cause du chien guide. Une équipe motivée de Familles d'accueil et maîtres de chiens guides représente l'école. Parmi les ateliers proposés : la découverte du braille, le déplacement à la canne blanche...

III.F. LES MÉDIAS

Facebook de l'école : Changement du compte facebook de l'école qui passe d'une page perso nécessitant d'être reconnu comme ami pour y avoir accès à une fanpage ouverte au public pour plus de visibilité (publications régulières et partage les autres pages du mouvement du chien guide).

Télévisions

M6 100% Mag (janvier)
Al Arabya (Mars)
France 5 La quotidienne (février et septembre)
TVFil 78 (Septembre)
France 5 (Octobre)

WEB

La chaîne du cœur (Septembre)
L'express.fr (Septembre)

Radio

Présence Protestante (Avril)
Vivre FM (Avril, juin et septembre)
RFI (Octobre)

Parutions Presse

Septembre :
RATP Le mutualiste (RATP)
La Croix
Le parisien
20 minutes
L'express
Fréquence (CE de la RATP)

Octobre :
Journal du 16 (16^e arrondissement de Paris)

Petit déjeuner dans le noir

avec des journalistes (AFP , l'Express) en septembre

III.G. LA COLLECTE

Signature d'un protocole de gestion de la collecte de fonds avec la FFAC

5 actions ont rythmé l'année : 3 courriers de fidélisation et deux Trait d'union (revue d'information de l'école).

Le taux de retour est à plus de 6% (augmentation par rapport à 2013)

III.H. CONTRIBUTION A LA FFAC

Participation aux commissions de communication de la FFAC pour l'élaboration de différentes campagnes :

- 3^{ème} semaine du chien guide organisée par la FFAC
- Campagne d'accessibilité « partout avec mon chien guide »

IV. TRAVAUX

IV.A. TRAVAUX SUR LE SITE DE PARIS

- Mise aux normes du bâtiment familles d'accueil, réorganisation de l'espace, travaux de peinture et de sol.
- Aménagement des trois annexes concédées par la Mairie de Paris (atelier, local détente, local croquettes).
- Aménagement des espaces verts

IV.B. POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE SITE DE BUC

Tout au long de l'année, réalisation des travaux de Buc, avec passation des marchés et suivi de l'avancement des travaux.

Ce nouveau centre d'élevage et d'éducation de chiens guides permettra de réduire l'attente des déficients visuels tout en conservant un coût de fonctionnement parmi les plus bas.

Développer son propre élevage permet d'avoir une meilleure maîtrise de certains éléments clés de la formation du chien guide :

- Faciliter la mise en place et le suivi des protocoles de sélections des chiots
- Prise en main des chiots dès leurs premières heures de vie et une implication forte des éducateurs dans le processus d'éveil des chiots,
- Allongement de la période auprès de la mère, facteur très important pour le développement comportemental du futur chien guide.

Très forte implication de l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année sur la construction (présence hebdomadaire aux réunions de chantier). Suivi de l'établissement des cahiers des charges, passation des différents marchés et suivi du chantier.

En décembre 2014, l'ensemble des bâtiments est sorti de terre et couvert, les corps d'état secondaires sont en progression (électricité, cloisons, ...).
